



Lycée Marc BLOCH  
1 avenue Georges FRÊCHE  
34410 SÉRIGNAN  
Tél. : 04 67 35 35 29  
Mail : ce.0342091n@ac-montpellier.fr

## PROCÉDURE D'ADMISSION À L'INTERNAT 2020-2021

### 1. Instruction de la demande

- Une fiche de candidature, accessible sur le site Web du lycée dès le lundi 15 juin 2020 (<http://www.lyc-bloch-serignan.fr/>) est à remplir et à retourner au lycée (service Vie scolaire ), **avant le 3 juillet 2020**, par voie postale ou mail : viescolaire.marcbloch@ac-montpellier.fr
- Cette fiche devra être accompagnée des **3 bulletins trimestriels (ou 2 bulletins semestriels pour les STS) de l'année scolaire 2019- 2020.**



**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINÉ**

### 2. Commission de sélection des candidatures : **début juillet 2020.**

3. En cas de sélection, un dossier d'inscription sera envoyé à la famille. Il devra être retourné rempli **pour le 21 août 2020.**

4. En cas de refus, les familles seront avisées par courrier.

Les CPE